

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 49 (1992)

Heft: 5

Vorwort: Le pied dans la fourmilière : aide de l'État au sport suisse : zéro?

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aide de l'Etat au sport suisse: zéro?

Qu'une partie des sportifs et de la population suisses ait été déçue du maigre bilan enregistré par nos skieurs aux Jeux olympiques d'Albertville se comprend. Même si tout est relatif dans la vie et si ce n'est pas une victoire ou une défaite sportive de plus ou de moins qui va régler les problèmes majeurs de la société, l'issue des formidables empoignades que se livrent les champions ne peut laisser les gens insensibles, la compétition étant le propre de l'homme. Et c'est encore plus excitant et plus beau lorsque c'est «inutile»! Mais, dans le cas qui nous intéresse, les engagements et les intérêts financiers sont tels, que la part d'idéal que comporte l'esprit sportif est fatalement – est souvent – balayée par un réalisme pur et dur débouchant sur des règlements de comptes!

Le pied dans la fourmilière

Yves Jeannotat

Hélas, lorsqu'on en arrive à ce stade, il est bien rare que l'on reste objectif. Voilà, par exemple, une journaliste de «L'Equipe» (le grand quotidien sportif français), Nathalie Vion qui, citant Beat Casper, un confrère bâlois, affirme que, à Albertville, «la Suisse a perdu la face» et que cela provient en grande partie du fait que le sport de ce pays ne dispose pas «d'assez de moyens, car l'Etat ne donne pas un franc» pour lui. Et voici, quelques heures après sa dernière course de la saison et alors qu'il vient de recevoir le trophée qui récompense la

première place au classement général de la Coupe du monde de ski, Paul Accola qui, plus amer qu'heureux, fustige, devant les caméras de la télévision, non seulement les responsables du ski suisse, mais l'Etat, à nouveau, dont l'aide au sport se chiffrerait à «zéro virgule zéro franc»!

Il ne m'appartient pas de juger si, de par ses exploits et son comportement sportifs, Paul Accola est un exemple ou non pour la jeunesse. Par contre, je crains fort qu'il ne se soit jamais penché sur le fonctionnement général du sport helvétique. Si c'était le cas, il ne joindrait pas sa voix à celle de Beat Casper pour affirmer quelque chose qui ne correspond pas à la vérité et qui, par le fait même, contribue à semer le trouble dans les esprits! En fait, je suis bien curieux de savoir ce qu'en pense le directeur de l'EFSM, Office fédéral du sport, rattaché au Département de l'intérieur!

Mais qu'en pense le directeur de l'EFSM?

Beat Casper (par la plume de Nathalie Vion) et Paul Accola, pour dire vrai, n'ont pas tort: en Suisse, l'Etat ne finance pas directement le sport de haut niveau. Effectivement, notre cher Paul Accola ne reçoit pas un seul franc de la Confédération ou de son canton. C'est que, dans ce pays, on ne connaît pas l'«amateurisme d'Etat»! Les deniers publics passent par d'autres canaux pour s'en aller encourager le sport. Les journalistes suisses – c'est le cas de Beat Casper – devraient connaître cette particularité et l'on devrait être en mesure d'attendre, de leur part, qu'ils sachent comment fonctionnent les rouages de notre système.

Les dépenses

L'Etat (Confédération, cantons et communes) engage annuellement des dépenses pour près d'un milliard de francs dans le sport. La plus grande partie de cette somme (quelque 900 millions de francs) relève des cantons et des communes et elle est consacrée à la construction, à l'entretien et au bon fonctionnement des installations de sport, de même qu'à l'éducation physique et sportive à l'école. Quant à la Confédération, sa part est d'environ 77 millions de francs par année, dont 48 sont investis dans le domaine de Jeunesse + Sport (J+S). Cinq autres millions sont attri-

bués à l'association suisse du sport (ASS) et à ses fédérations nationales, essentiellement pour favoriser la formation de moniteurs et de monitrices.

Principe

En d'autres termes, la participation financière de l'Etat se concrétise là où sa responsabilité est directement engagée: école, jeunesse, santé publique. Ce n'est généralement le secteur ni des sponsors, ni de la télévision, et pourtant tous les citoyens du pays, hommes et femmes, sont concernés. Cela dit, les fédérations offrent à leurs juniors un champ d'activités sportives de première qualité et la Confédération participe à cette réussite pour quelque 30 millions de francs. Or, n'est-ce pas de ce réservoir que sortent, finalement, celles et ceux qui accèderont au sommet de la pyramide?

Pour ceux qui ne le sauraient pas, je rappelle que c'est la Société suisse du Sport-Toto (STT) qui constitue la principale source financière du sport helvétique. La Loi fédérale sur les jeux de hasard prescrit que les bénéfices de cette institution soient reversés au sport, et ceci à raison de 75 pour cent (44 millions de francs environ) aux cantons, et de 25 pour cent (environ 15 millions de francs) à l'ASS. Ces sommes ne peuvent servir à financer les secteurs rele-

vant juridiquement et légalement du domaine public. En d'autres termes, l'Etat ne peut en aucune façon – ce qui est fort juste – les réinvestir dans les domaines qui sont spécifiquement de sa responsabilité.

Conclusion

On a quelquefois l'impression que, dans le sport suisse, certaines personnes se comportent un peu comme le ferait un couple mal assorti: à la première difficulté, chacun des deux conjoints rejette la faute sur l'autre. En ce qui me concerne, je suis d'avis que nous avons tous un objectif commun à concrétiser: que le plus grand nombre possible de citoyens de ce pays puissent faire du sport régulièrement et que celles et ceux d'entre eux qui sont les plus doué(s) aient la possibilité d'accéder au plus haut niveau de la performance s'ils le désirent. En ceci, l'Etat est responsable de la base. Le sommet, lui, doit se prendre lui-même en charge, avec l'aide du Sport-Toto, de l'Aide sportive suisse et de sponsors éventuels.

Pour conclure dans ce sens, j'aimerais citer une parole de Hansruedi Löf-fel, secrétaire de la Commission fédérale de sport (CFS): «Du fond du cœur et au nom des sportifs populaires aussi bien que des sportifs d'élite: merci au Conseil fédéral!» ■